

VILLAGE DE POINTE-VERTE

PROCÈS VERBAL PRÉLIMINAIRE

RÉUNION ORDINAIRE

Date : le 29 octobre 2018

Heure : 19 h

Endroit : Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

Mme la maire-adjointe, Brigitte Guitard, appelle la réunion à l'ordre à 19h.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Brigitte Guitard - Maire Adjointe
- Roger Guitard - Conseiller
- Maxime Lejeune – Conseiller
- Josh Ouellette - Conseiller
- Vincent Poirier – Greffier

Était absent :

- Normand Doiron - Maire

Mme la maire-adjointe, Brigitte Guitard, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 106-18 **Proposée par : Roger Guitard**
Appuyée de : Josh Ouellette

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté

Pour : 3
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts

a) Aucun

5. Présentations diverses

- a) Aucune

6. Adoption des procès-verbaux des réunions précédents

- a) Résolution - Réunion ordinaire du 25 septembre 2018

Résolution : 107-18 Proposée par : Josh Ouellette
Appuyée de : Maxime Lejeune

Que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Pour : 3
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

7. Affaires découlant des procès-verbaux

- a) Le plan quinquennal des routes désignées a été soumis à la Province du Nouveau-Brunswick.
- b) Le projet de réfection du cénotaphe a été soumis à Anciens combattants Canada.
- c) La municipalité a signé la lettre de l'AFMNB s'opposant à une alliance entre le Parti progressiste conservateur du Nouveau-Brunswick et le People's Alliance of New-Brunswick.
- d) La municipalité a défrayé le coût des billets des membres du conseil d'administration de La Barque afin d'assister au banquet de l'AFMNB.

8. Rapport du maire et approbation de dépense

- a) Résolution - Approbation

Résolution : 108-18 Proposée par : Roger Guitard
Appuyée de : Maxime Lejeune

Que le rapport du maire ainsi que ses dépenses soient acceptés tels que présentés du 16 septembre au 20 octobre 2018.

Pour : 3
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

9. Finance

- a) Résolution - Approbation

Résolution : 109-18 Proposée par : Maxime Lejeune

Appuyée de : Roger Guitard

Que la conciliation bancaire, l'état des résultats ainsi que les factures payées du fonds général de fonctionnement, du fonds des égouts, du Parc Atlas, du comité des loisirs ainsi que le rapport Visa soient acceptés tels que présentés pour les mois de juillet à septembre.

**Pour : 3
Contre : 0**

RÉSOLUTION ADOPTÉE

10. Travaux Public / Transport / Environnement

a) Résolution – Accès HUP

**Résolution : 110-18 Proposée par : Josh Ouellette
Appuyée de : Roger Guitard**

Attendu que la rue de la gare est une rue à désignation provinciale et que le ministère des transports et de l'infrastructure y a l'autorité afin d'émettre un permis d'usage routier.

Attendu que le club VTT Chaleur désire obtenir un permis d'usage routier sur la rue de la Gare entre le chemin dit 'des concessions' et l'entrée du Parc Atlas, soit une distance approximative de 1410 mètres. Ladite section est représentée sur la carte intitulée 10. a. Accès VTT se trouvant en en annexe.

Il est par la présente résolu que le Village de Pointe-Verte est favorable et appuie la demande du club VTT Chaleur afin d'obtenir un permis d'usage routier auprès du ministère des transports et de l'infrastructure du Nouveau-Brunswick.

**Pour : 3
Contre : 0**

RÉSOLUTION ADOPTÉE

11. Services Policiers / Pompiers / Mesures d'urgence / Beniro

a) Résolution – Plan de mesures d'urgence

**Résolution : 111-18 Proposée par : Roger Guitard
Appuyée de : Maxime Lejeune**

Que l'approche proposée soit acceptée telle que présentée et qu'une somme correspondant aux montants proposés soit placé au budget 2019 de la municipalité.

**Pour : 3
Contre : 0**

RÉSOLUTION ADOPTÉE

12. Ressources Humaines

- a) **Aucun**

13. Affaires communautaires et tourisme

- a) **Pour information – Lettre du club amical de l'âge d'or**
- b) **Résolution – Demande d'extension du Centre des Jeunes au Parc Atlas**

**Résolution : 112-18 Proposée par : Roger Guitard
Appuyée de : Maxime Lejeune**

Que l'entente établi avec le Centre des Jeunes de Bathurst concernant la gestion du Parc Atlas soit allongée pour une période de un an, soit jusqu'en mai 2019 avec l'ajout de ces trois points : 1. Le centre des jeunes devra obtenir sa propre machine Interac, 2. Le centre des jeunes devra désigner une personne contact avec pouvoir de décision afin d'être le point de contact de la municipalité. 3. Le centre des jeunes devra présenter preuve de son assurance responsabilité pour les activités entreprises sur le site du Parc Atlas.

**Pour : 3
Contre : 0**

RÉSOLUTION ADOPTÉE

14. Urbanisme et aménagement

- a) **Pour information – Permis de construction**

15. Affaires régionales

- a) **Aucun**

16. Affaires diverses

- a) **Aucun**

17. Correspondances

- a) **Voir dossiers correspondances**

18. Arrêtés municipaux

- a) **Aucun**

19. Affaires nouvelles

a) Aucune

20. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

Brigitte Guitard, Maire-adjointe

Vincent Poirier, Greffier